

L'

E

C

H

O



La Une en pleine forme !

Novembre N°45

Des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Conseil Municipal

Infos Stationnement

Ecole

Aped

Bibliothèque

Asso des Familles

Le Défi écho-lo d'octobre

Le Défi écho-lo de novembre

CAD

Cinéma

Paroisse

CAPDLP

En passant par Duerne

Le p'tit Monsieur (6/7)

En Décembre

l'EDC sera monté par l'ASD

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre du mois de novembre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire en Mairie, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoît VERNAISON, Maire, en la salle du Conseil Municipal.

Date de convocation du Conseil Municipal : samedi 30/10/2021

Présents : M. Benoît VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme. Claudie BARCET ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Mariane MASSON ; Mme. Elodie MARION ; Yves MAHY

Absents excusés : Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie-Line BALMONT ; M. Laurent GIAUFFRET ; Maurice PETRE ; Mme. Noémie VILLARD

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du C. G. C. T, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Mme. Elodie MARION est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation du compte-rendu du 07/10/2021 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

– SIEMLY : BUDGETISATION OU FISCALISATION PARTICIPATION

Suite au courrier du 12/10/2021 du SIEMLY informant sur la contribution des communes adhérentes aux charges syndicales, fixées à 3,10€/ habitant pour l'année 2022, la commune doit opter pour la budgétisation ou la fiscalisation. M. le Maire rappelle que jusqu'à maintenant la participation était fiscalisée et demande au Conseil de se prononcer. La fiscalisation est maintenue suite au vote à l'unanimité des membres présents.

– CONVENTION SPA

Suite au signalement de plusieurs animaux errants dans la commune, M. le Maire propose de conventionner avec la SPA, une participation de 0,80 € par habitant et par an est demandée soit 663 € pour 2022/2023.

– DEMANDE DE SUBVENTION : MFR SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

Monsieur le Maire fait part du courrier de demande de subvention de la MFR reçu le 19/10/2021. Il demande au conseil de se prononcer en rappelant que par principe la commune ne répond pas favorablement à ce genre demande. Ce qu'approuvent à l'unanimité les conseillers présents.

– BAIL LOCATIF AVEC GARAGE VENET :

Suite au rachat des locaux, M. le Maire informe qu'il faut refaire le bail locatif (loyer de 500€ /mois). Les arriérés de loyers seront réglés selon un échéancier, fin mars 2022 est prévue la cessation du bail par les locataires. Il demande au conseil de l'autoriser à signer le contrat de location. Les membres présents donnent leur accord unanimement.

Se pose la question du futur de ce logement, la commission bâtiments devra chiffrer le coût de la rénovation ou vente.

– CONVENTION D'OCCUPATION LOCAL MEDICAL

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'installation d'autre activités au sein du local médical, il faut renouveler les conventions d'occupation et demande au conseil de l'autoriser à les signer. Désormais les loyers mensuels suivants seront appliqués :

- Thérapeute médecine alternatives : 200€
- Ostéopathe : 75€
- Infirmières : 25€

Il reste des disponibilités : lundi matin/mardi/mercredi matin/ jeudi après-midi/ vendredi. Le Conseil autorise M. le Maire, à l'unanimité des membres présents, à signer les conventions d'occupation.

– POINT SUR LES FINANCES DE LA COMMUNE

M. le Maire informe que la capacité d'autofinancement brute de la commune est d'environ 100 000€. Il faudra aller chercher des financements pour les projets. (Région, Etat, fondations, apport de la population, etc.).

Pour le Nouveau Quartier il faudra faire une demande de subvention « Amendes de police ».

Pour le Pôle Sportif, il faudra faire une estimation en 3 phases (vestiaires, voirie-aménagement-sécurisation, etc.), pour voir ce qui sera réalisable. Suivant les montants des différentes phases, le projet de City Stade sera maintenu dans la mesure du possible, étant donné que des subventions ont été obtenues, notamment celle de l'ANS, afin de ne pas les perdre. Possibilité de prévoir un emprunt de 400 000 €, en se laissant une marge de manœuvre.

En ce qui concerne le Garage VENET, le Conseil propose de faire estimer les appartements pour voir s'il convient de les louer ou les vendre. La CCMDL peut valoriser les locaux mais il faut présenter un projet et définir les attentes de la commune pour le proposer aux futurs porteurs de projets.

– QUESTIONS DIVERSES

POINT SUR LES COMMISSIONS

- **DRIVE** : Les commandes sont en baisse, (une vingtaine par semaine). Il y a eu des réponses à l'enquête de satisfaction des consommateurs.
- **MAM** : réunion le 22/11 à 14h15 avec PMI/RAM/CCMDL. Plan de financement et subventions des porteurs du projet en attente.
- **TELETHON** : Organisation du puzzle géant, une urne sera prévue lors du 8 décembre pour collecter des fonds.
- **CENTRE D'ACCUEIL** : une des personnes souhaite cesser sa participation au sein de l'association qui gère le bâtiment, la commune devrait récupérer les locaux, il faudra revoir la régie, le conseil propose de passer une annonce dans l'Echo des Courtines pour trouver une personne pour 2022.

COMMISSIONS CCMDL :

- **Ressources Humaines** : nouveau poste de Secrétaire de Mairie itinérant crée, pour remplacements ou en renfort.
- **Piscine Hurongues** : travaux en cours.
- **Agriculture** : portage financier par la CCMDL et la SAFER et aide à l'installation d'un jeune agriculteur pour acheter son exploitation.
- **ADMR** : 7 personnes ont été embauchées durant l'été. Suite à l'avenant 43 relatif aux rémunérations dans la branche de l'aide à domicile entré en vigueur le 1er octobre 2021, augmentation des salaires pour les aides-soignants à domicile. 3 personnes ont été licenciées pour non vaccination.

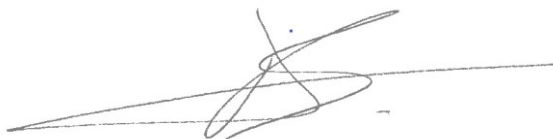
Dates à retenir :

- Réunion MAM : 22/11 à 14h15
- Commission voirie 8/11 : 20H00
- Commission communication : date à fixer

Monsieur le Maire rappelle la date des prochains Conseils municipaux : le **09/12/2021 à 20H30**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h30.

Le Maire,
Benoit VERNAISON



Petit Rappel concernant le stationnement sur trottoir !



Se garer sur le trottoir : que dit le Code de la route ?

L'[article R417-11](#) du Code de la route stipule que le stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable. L'amende s'élève à 135 € pour les voitures et à 35 € pour les deux-roues et trois-roues.

De plus, votre véhicule peut également être mis en fourrière en cas d'entrave à la circulation ou de stationnement gênant.

Par ailleurs, le Code de la route ne prévoit **pas d'exception pour un arrêt de quelques minutes**, même si vous êtes restés au volant de votre véhicule. Dans cette situation encore, vous devez aussi payer votre amende dans les 45 jours suivant son envoi, à moins d'un vice de forme.

Il n'existe **aucune dérogation** non plus, pour le stationnement d'un véhicule, à cheval sur le trottoir et sur la route. Ceci est considéré comme gênant la circulation, même si, selon vous, vous n'empêchez pas le passage des piétons. Le montant de la contravention est toujours identique, 35€ ou 135€.

En outre, à l'approche des premières neiges, le stationnement sur les trottoirs empêche d'effectuer correctement le nettoyage afin que les piétons puissent circuler en toute sécurité.

Une campagne de contrôle et de verbalisation sera bientôt effectuée (si nécessaire) dans notre village pour faire respecter cette règle.

Le Maire

NOUVELLES DE L'ÉCOLE



Les CM en classe découverte



La classe de CM est partie en classe découverte « Moyen Age », du mardi 28 septembre au vendredi 1 octobre, à Verrière en Forez (42). Les enfants ont fabriqué divers objets en lien avec le thème, ont assisté à un banquet et ont participé à un tournoi au château de Sail-sous-Couzan.

Journée soupe



Le jeudi 21 octobre, les enfants ont fini de récolter les légumes du jardin et les ont épluchés pour confectionner, avec l'aide de parents d'élèves et de M. et Mme Ogier, une délicieuse soupe que nous avons tous dégustée à 16h. Un grand merci à tous les bénévoles !

Mme Madrid, chef d'établissement



Vente de sapins de Noël



Afin de collecter des fonds au profit de l'école de Duerne, nous vous proposons de commander votre sapin de Noël en partenariat avec le magasin **Le Jardin de Duerne**.

Le bon de commande est à retourner au plus tard le **24 Novembre 2021** accompagné du règlement (Chèque à l'ordre de l'APED) dans la boîte aux lettres de l'école.

Les sapins seront à retirer les **Samedis 4 et 11 décembre 2021 de 10h à 12h** RDV sur le parking en face du magasin **Le Jardin de Duerne**.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à passer commande !



BON DE COMMANDE (sapin de Noël)

Nom : Prénom :

N° Tel (obligatoire) :

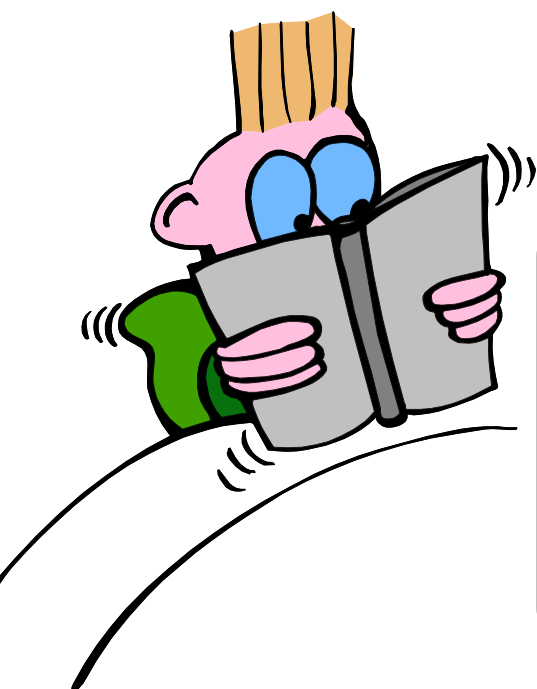
NORMAN sur bûche				EPICEA sur bûche			
Taille des Sapins	Prix TTC	Qté	Total	Taille des Sapins	Prix TTC	Qté	Total
1m à 1,25m	24 €			1m à 1,50m	23 €		
1,25m à 1,50m	29 €			1,50 à 2m	29,50 €		
1,50m à 1,75m	42 €			2m à 2,50m	34,00 €		
1,75m à 2m	50 €						

Renseignements : 06.51.21.79.36

Merci d'avance pour votre participation



Les membres de l'APED



La Bibliothèque

Animations : Nos dernières animations n'ont pas connu un réel succès. Nous avons dû annuler les 2 ateliers dessin et le public duernois lors du magnifique spectacle de la "Harpe vagabonde" était bien maigre.

Devant l'intérêt porté par la population extérieure à nos initiatives, nous avons donc pris la décision d'ouvrir les prochaines manifestations à l'ensemble du réseau auquel nous appartenons. Par conséquent, les premiers qui se manifesteront seront inscrits dans la limite des places disponibles.

Animation de Décembre : (ouverte au réseau Common'ly)

Samedi 18 décembre à 14h :

Des Contes de Noël pour tous.

Cette animation s'adresse aux enfants à partir de 4 ans ainsi qu'aux parents qui veulent les accompagner.

Une participation de 2,5€ est demandée par enfant.
(goûter compris)

Inscription possible sur : bibliothèque@duerne.fr

Nouveautés :

Mes enquêtes à l'école des détectives T1 de Ph Auzou
Mes enquêtes à l'école des détectives T2 de Ph Auzou
Mes enquêtes à l'école des détectives T3 de Ph Auzou
Le club des pipelettes T6 de Ph Auzou
Le club des pipelettes T7 de Ph Auzou
Loup, Edmond le dragon de Ph Auzou
Sami et Julie CP la dispute de Hachette Educ
Sami et Julie CP l'Anniversaire de Hachette Educ
Sami et Julie CP de Hachette Educ
Sami et Julie CP le match de foot de Hachette Educ
Missions vétos T2 la naissance des veaux de Père Castor
Missions vétos T7 Un hérisson en danger de Père Castor
La carte magique T1 le trésor de la citadelle de Atelier Nomades
La carte magique T2 le mystérieux phare d'Albion de Atelier Nomades
La carte magique T3 Le labyrinthe de Villebague de Atelier Nomades
La carte magique T4 Les secrets de Méralikan de Atelier Nomades
P'tit loup fait une colère de Ph Auzou
P'tit loup se brosse les dents de Ph Auzou
L'automne de Ph Auzou
L'Ecole de Ph Auzou

Nouvelle Déco en
Décembre

**Un Noël
à Duerne**

.....

**Expo
De
Peinture**

*Ce sont les
(dernières semaines)*



ATELIER CREATIF : CARTES DE NOEL

SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021

de 14h à 16h

à la salle Marius Déal

Nous organisons un atelier de fabrication de cartes de Noël animé par 3 duernoises passionnées de scrapbooking (Mme Fayolle, Mme Grange et Mme Lhopital).

L'atelier est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans adhérents ou non de l'association.

Tarif : 4 euros par enfant non adhérent

1 euro par enfant adhérent

Gouter offert après l'atelier

Chaque enfant doit venir avec : un crayon à papier, une gomme, une règle et des ciseaux



Merci de nous rendre le coupon ci-dessous ainsi que le règlement avant le 15 novembre dans la boîte à lettre de la mairie ou à Alexandra Charretier

Renseignements : 06 61 52 32 83 adfduerne@yahoo.fr

INSCRIPTION ATELIER CARTES DE NOEL

Nom : Prénom : Année de naissance :

Nom : Prénom : Année de naissance :

Nom : Prénom : Année de naissance :

Adhérent : oui non

Téléphone parent :

LE DÉFI ECHO'LO DU MOIS

#5
OCTOBRE

LE P'TIT EDITO :

Dans la chasse au déchets, la salle de bain peut avoir l'air d'un musée des horreurs. En effet, entre les brosses à dents, les produits d'hygiène liquide, souvent emballer et réemballer de plastique, les couches des plus petits et les protections féminines, il peut paraître insurmontable de réduire la taille de la poubelle de cette pièce !

En plus d'être jetables, de nombreux produits sont aussi polluants des polluants connus pour l'eau.

Mieux réfléchir ses achats de produits d'hygiène vous permettra, en outre, de réduire vos déchets, de désencombrer vos placards, et pourquoi pas, de préserver votre santé !

A VOUS DE JOUER :

Partagez les photos de vos trouvailles par mail, nous serons ravis de les découvrir !

cdd-duerne@ecomail.fr



ENSEMBLE, REDUISONOS NOS DECHETS ! DÉFI #4 : « Zoom sur la salle de bain ! »

• LES LINGETTES A TOUT FAIRE

Dans la salle de bain, nous avons souvent besoin de coton pour toutes sortes d'utilisation (langer le petit dernier, se démaquiller...). C'est aussi une grande source de déchets dont le coût écologique n'est pas négligeable (la production de coton est très gourmande en eau).

Pour faire vos lingettes lavables, vous aurez simplement besoin de tissu (coton ou micro-éponge), d'un fil et d'une aiguille ! Avant de faire vos lingettes, lavez votre tissu qui va rétrécir un peu.

Ne reste plus qu'à couper le tissu à la forme souhaitée et coudre 2 bout de tissus ensemble (cela se fait très bien, même sans machine à coudre !).

• UNE HYGIENE DENTAIRE RESPONSABLE

On recommande de changer de brosse à dent tous les 3 mois. Pour une famille de 4 personnes, cela représente 16 brosses à dent par an (soit 60 € / an) et autant de déchets !

La brosse à dent en plastique biodégradable ou en bois sont de bonnes alternatives. Certaines proposent de ne changer que la tête (recyclable bien sûr), le manche, lui, étant ad vitam aeternam.

Le dentifrice solide :

- 15 g d'huile de coco
- 21 g d'argile verte ou blanche en poudre
- 5 g de bicarbonate de soude
- 20 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée
- 5 g de cire d'abeille
- 2,5 g de glycérine végétale (dispo en magasin bio)



Faire fondre au bain marie la cire et l'huile de coco. Hors du feu, ajouter l'argile, la glycérine, l'huile essentielle et le bicarbonate. Mélanger bien pour que la solution soit homogène. Mettre dans un récipient en verre stérilisé et laisser durcir. Ce dentifrice se conserve pendant 3 mois.

Et pour le bain de bouche ?

Rien de tel que le bicarbonate de soude ! Une cuillère à café dans un verre d'eau suffit. Rincez-vous la bouche pendant 30 secondes avec, il détartrera et évitera aussi la mauvaise haleine. Attention cependant à ne pas en abuser !

LE DÉFI ECHO'LO DU MOIS

#6
NOVEMBRE

LE P'TIT EDITO :

Noël approche, et c'est l'heure pour le père Noël de s'affairer à choisir les cadeaux à distribuer. Si pour les enfants, celui-ci ne manque pas d'idée, il lui est parfois compliqué de trouver ce qui ferait plaisir aux adultes. Si vous y associez en plus une démarche éco-responsable, la chasse aux cadeaux devient vite un vrai casse-tête pour le bonhomme en rouge !

Pour l'aider un peu, voici un récap de quelques idées qui feront du bien à la planète, tout en faisant plaisir à votre entourage.

A VOUS DE JOUER :

Partagez les photos de vos trouvailles par mail, nous serons ravis de les découvrir !

cdd-duerne@ecomail.fr



ENSEMBLE, REDUISONS NOS DECHETS ! DÉFI #6 : « Un Noël responsable ! »

• LA CHASSE AUX CADEAUX

Il est parfois difficile d'allier convictions écologiques et consommation (parfois excessive) durant la période de Noël. Alors comment faire plaisir tout en restant raisonnable ?

Les cadeaux upcyclés : Oui, ça paraît étrange, mais c'est possible. Je vous rassure, on ne parle pas ici d'offrir des objets piochés dans les poubelles jaunes ! Et encore... Sachez que plusieurs fabricants très doués font des miracles avec différents déchets ! Si cela vous intrigue, allez faire un tour sur <https://www.adoptezuneordure.fr/>. Vous pourrez trouver des jeux de sociétés en carton, des trousse de toilette en tissus automobile... Un bon moyen d'être original et de consommer responsable.

Les cadeaux d'occasion : Qui a dit que les objets d'occasion étaient forcément abîmés et / ou, de mauvaise qualité ? Ces objets ont pourtant plusieurs atouts : en plus d'être souvent moins coûteux que leur homonyme neuf, ils permettent également à leur ancien propriétaire de s'assurer que leur objet (plus si fétiche) redonnera le sourire à quelqu'un. Pour les trouver ? On ne cite plus le bon coin, bien sûr, mais les réseaux sociaux sont aussi de bons alliés pour trouver des cadeaux locaux !

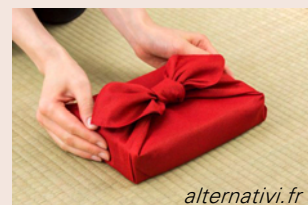
Le cadeau immatériel : On dit souvent que c'est l'attention qui compte, et c'est vrai ! Si vous avez la sensation que les objets sont futiles, dans ce cas, rien de mieux que d'offrir un cadeau immatériel. Une place de concert, un savoir, un atelier 0 déchets!... Les idées ne manquent pas !

• ET POUR L'EMBALLAGE ?

Parce qu'il est important de garder la surprise jusqu'au bout, un bon emballage est essentiel ! Cela veut-il pourtant dire que celui-ci doit être à usage unique ? Le papier cadeau, si délicatement fabriqué, imprimé pendant des mois, pour finir au bout de quelques heures, déchiré dans un poêle ou dans une poubelle jaune...

Heureusement, des alternatives existent ! Et l'une des plus simple est aussi l'une des plus personnalisable : le tissu ! A l'approche de Noël, de nombreux commerçants de tissus développent une gamme très sympa spécial emballage. Mais le grand atout avec le tissu, c'est le choix illimité qui s'offre à vous !

Une fois déballé, cette emballage peut-être réutilisé en papier cadeau ou transformé en cirophane (cf. défi echo-lo du mois de juin).



alternativi.fr



Organisée par votre
Comité d'Animation
DUERNE



Amis Duernois vous êtes invités à participer à
une marche nocturne à l'occasion de la fête
des lumières : **MERCREDI 8 DECEMBRE**
(chacun.ne apporte : lampion, lanterne...)

Rassemblement

18h30 sur le parvis de la Salle Marius Déal

(Nous prévoyons un petit circuit jusqu'au
'Crêt des Etoiles' : Madône)

Collation au retour :
Boissons chaudes
Toats boudins chauds
Papillotes
Mandarines



A bientôt,

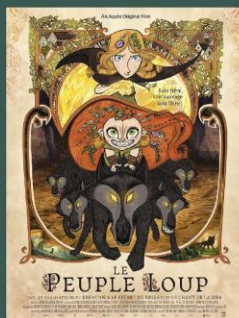
INFO : Les enfants (-10 ans) devront être accompagnés par leurs parents !

Un conte riche et fascinant, d'une beauté à couper le souffle LE PEUPLE LOUP

ANIMATION, AVENTURE, FAMILLE, FANTASTIQUE
Irlandais, américain, luxembourgeois / Octobre 2021 / 1h43
De Tomm Moore, Ross Stewart

A partir de 6 ans

En Irlande, au temps des superstitions et de la magie, Robyn, une jeune fille de 11 ans, aide son père à chasser la dernière meute de loups. Mais un jour, lors d'une battue en forêt, Robyn rencontre Mebh, petite fille le jour, louve la nuit. Désormais pour Robyn, ayant rejoint elle aussi le peuple des loups, la menace ne vient plus des loups, mais bien des hommes !



Un film humaniste bouillonnant d'émotion LA FRACTURE

COMEDIE DRAMATIQUE
Français / Octobre 2021 / 1h38 / De Catherine Corsini
Avec Valeria Bruni Tedeschi, Marina Fois, Pio Marmai



Raf et Julie, un couple au bord de la rupture, se retrouvent dans un service d'Urgences proche de l'asphyxie le soir d'une manifestation parisienne des Gilets Jaunes. Leur rencontre avec Yann, un manifestant blessé et en colère, va faire voler en éclats les certitudes et les préjugés de chacun. A l'extérieur, la tension monte. L'hôpital, sous pression, doit fermer ses portes. Le personnel est débordé. La nuit va être longue...

Une ode à l'amitié foutraque mais inventive RON DEBLOQUE

ANIMATION, FAMILLE, AVENTURE, SCIENCE - FICTION
américain, britannique, canadien / Octobre 2021 / 1h47
De Sarah Smith, Jean-Philippe Vine, Octavio E. Rodriguez



A partir de 6 ans

L'histoire de Barney, un collégien tout ce qu'il y a de plus normal, et de Ron, une pousse technologique connectée capable de marcher et de parler, et capable pour être son meilleur ami. Les dysfonctionnements de Ron à l'ère des réseaux sociaux entraînent le duo dans d'incroyables péripéties au cours desquelles garçon et robot vont découvrir la notion d'amitié sincère au milieu d'un joyeux désordre...

Une comédie vaudevillesque aux répliques hilarantes TOUT NOUS SOURIT

COMEDIE
Français / Octobre 2021 / 1h41 / De Melissa Drigeard
Avec Elsa Zylberstein, Stéphane De Groodt, Guy Marchand

Tout sourit à Audrey et Jérôme. Ils ont trois merveilleux enfants et leurs métiers les passionnent. Le temps d'un week-end, ils partent chacun de leur côté... Avec leurs amants respectifs. Sauf qu'ils ont la même idée : aller dans leur maison de campagne. Quand ils se retrouvent nez à nez, c'est l'explosion. Arrivent alors les parents d'Audrey, puis leurs enfants et enfin sa sœur. Le quatuor n'a pas d'autre choix que jouer la comédie pour sauver les apparences. Mais très vite le vernis et les nerfs craquent...



Séances	Du 24 novembre au 7 décembre	
	LE PEUPLE LOUP	LA FRACTURE
BRULLIOLES	Jeu 25 nov 18h15	Jeu 25 nov 20h30
BRUSSIEU	Ven 3 déc 18h30	Ven 3 déc 20h30
CHAZELLES	Ven 26 nov 18h	Ven 26 nov 14h30 & 20h30
CHEVRIERES		Mar 30 nov 20h30
DUERNE		Ven 3 déc 20h30
FONTANES		Sam 4 déc 20h30
GRAMMOND		Mer 1 ^{er} déc 20h30
HTE RIVOIRE	Sam 27 nov 17h	Sam 27 nov 20h30
MONTROTIER	Mer 1 ^{er} déc 17h	Mer 1 ^{er} déc 14h30 & 20h30
ST CLEMENT		
ST LAURENT	Mar 30 nov 18h	Mar 30 nov 20h30
ST HEAND	Mer 24 nov 17h30	Mer 24 nov 20h30
VIOLAY	Sam 27 nov 18h	Ven 26 nov 20h30
VIRIGNEUX	Dim 5 déc 17h	Dim 5 déc 20h

Du 8 au 21 décembre	
RON DEBLOQUE	TOUT NOUS SOURIT
Jeu 9 déc 18h15	Jeu 9 déc 20h30
	Ven 17 déc 20h30
Ven 10 déc 18h	Ven 10 déc 14h30 & 20h30
Sam 18 déc 17h30	Sam 18 déc 20h30
Sam 11 déc 17h	Sam 11 déc 20h30
Mer 15 déc 17h	Mer 15 déc 14h30 & 20h30
Mar 14 déc 18h	Mar 14 déc 20h30
Mer 8 déc 17h30	Mer 8 déc 20h30
	Ven 10 déc 20h30

En raison de la crise sanitaire, les horaires des séances sont susceptibles d'être modifiés à tout moment.

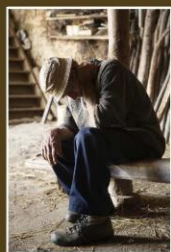
Respect des consignes sanitaires en vigueur.

Un magnifique hommage à la ruralité et à l'authenticité LA, OU LE TEMPS S'EST ARRÊTÉ

DOCUMENTAIRE
Français / Sept 2021 / 1h29 / De Christophe Tardy



Le printemps affiche ses couleurs et contemple sa nature généreuse, ses abeilles virevoltantes et la ferme de Claudius posée au milieu d'une clairière, au bout d'un kilomètre de chemin forestier. Les aboiements du chien cassent parfois le silence bien installé. Claudius Iomard, 89 ans, partage sa vie avec ses deux vaches, son chien, ses huit poules et son jardin. Sa ferme est isolée au milieu d'une clairière à Saint Martin en Haut dans les Monts du Lyonnais. Claudius est né là en 1930. Depuis rien n'a changé, rien n'a évolué. Tout est resté comme au début. Les saisons passent et Claudius nous montre sa vie, nous la raconte et la partage avec nous. Les tâches, les labours, les visites, les déplacements au village à pied, la messe, les connaissances nous montrent une vie simple et saine. A l'époque où la planète brûle à cause de notre comportement, celui de Claudius nous donne une bonne leçon.



Séances	Du 30 novembre au 27 décembre
BRUSSIEU	Ven 3 déc 15h
DUERNE	Jeu 16 déc 18h30
GRAMMOND	Mer 1 ^{er} déc 17h30
HTE RIVOIRE	Sam 11 déc 15h
ST LAURENT	Mar 14 déc 14h
VIOLAY	Dim 26 ou Lun 27 déc à confirmer

Tout le programme en avant-première avec la **NEWSLETTER**

Inscription sur le site www.cinemontsdulyonnais.fr

TARIFS :

NORMAL 5 € / REDUIT (- de 16 ans) 3,5 €
PASS Région : 1 € / 3D : +1 €
Abonné ADULTE 4,50 € / Abonné JEUNE 3 €
Carte abonné annuelle : ADULTE 3 € - JEUNE 2 €

CONTACTS VILLAGES

BRULLIOLES Joël SOLA 07 71 25 31 83
BRUSSIEU Alain MONEYRON 06 31 63 20 24
CHAZELLES Daniel Minton 06 31 63 20 24
CHEVRIERES Jean-Yves DURAND 06 60 80 67 17
DUERNE Jérôme BARANGE 06 78 89 57 99
FONTANES Pascal BONNEFOY 04 77 20 79 04
GRAMMOND André PITAVAL 04 77 20 74 37
HAUTE-RIVOIRE François FAURE 06 50 77 71 64
MONTROTIER Jean-Yves LAVAL 06 58 38 25 94
ST CLEMENT Guillaume MARET 07 83 60 07 31
ST HEAND Dominique COPERE 04 77 30 91 70
ST LAURENT Ginette DECULTIEUX 06 83 40 49 98
VIOLAY Nicolas JOUBERT 06 51 72 39 28
VIRIGNEUX Denis MASSET 04 77 94 42 79

pass COVID-19
sanitaire
dès l'âge
de 12 ans
et 2 mois



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE



Imprimerie Louis Beyron Chazelles/lyon

CINE MONTS DU LYONNAIS

Du 24 novembre au 21 décembre 21

www.cinemontsdulyonnais.fr
Tél : 07 71 25 31 83

LA, OU LE TEMPS S'EST ARRÊTÉ

Découvrez le documentaire de Christophe Tardy tourné à St Martin en Haut

Info Paroisse...

Le dimanche 21 novembre,

La messe dominicale sera célébrée

en Patois.

A 9h à la salle Marius Déal

Elle sera animée par
le groupe local de patoisans.

CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 03/11/2021

Une quarantaine de conscrits a pu défiler

Après cette longue période de restriction sanitaire, qui a vu l'annulation de la fête des classes en 0, c'est ce dernier dimanche d'octobre que les conscrits de la 1 ont pu enfin défiler dans les rues du village.



Le bonheur de se retrouver pour une belle fête se lisait sur chaque visage. Même les nombreux bébés de 2021 étaient de la partie en défilant avec papa ou maman sur un char construit pour l'occasion. Seul petit bémol, les 20 ans et 30 ans ont semblé peu concernés par cette manifestation devenue une vraie tradition.





Le député, en visite à Duerne

Thomas Gassilloud, député du Rhône, a décidé de renforcer sa présence sur le territoire en visitant tour à tour toutes les communes de sa circonscription.

Ce jeudi 4 novembre, c'est à Duerne qu'en compagnie du maire Benoit Vernaison et de quelques conseillers, il a pu découvrir la cave d'affinage du GAEC des 2 Chapelles. Le député a pu échanger avec Morgan Chambas, fromager qui lui a confié sa satisfaction après un peu plus d'un an d'installation en ce lieu atypique.



L'édile a ensuite visité l'installation des Cars Venet. Jean Pierre Faye, directeur, a pu évoquer l'ensemble des difficultés rencontrées pendant la crise sanitaire. C'est non sans une certaine fierté qu'au cœur de la tempête, la société a pu conserver l'intégralité de son personnel et peut ainsi profiter dès maintenant des prémices de reprises. "2 020 a été une année où nous avons investis sur les hommes" a tenu à préciser J.-P. Faye.



La visite s'est poursuivie à la boulangerie et au magasin Vival exploité par François Reynard. À l'inverse de nombreux commerçants, François a traversé la période de confinement sans appréhension, de nouveaux clients recherchant des produits de proximité sont venus renforcer la clientèle existante dans son magasin entièrement réaménagé.



Pour en terminer avec ce périple, le député a rencontré les responsables du drive des producteurs locaux. Il a salué l'initiative de la commission Développement durable qui a mis en place ce dispositif. Il a pu également apprécier l'idée de re-végétalisation du centre bourg entamé par cette même commission.



Des plantations à la vente, l'histoire d'une reprise d'exploitation réussie

Florian Thizy, 27 ans, originaire de Aveize, a fait ses études dans la production végétale. En novembre 2020, il a saisi l'opportunité de reprendre l'exploitation agricole de Jean Pierre et Marie Aimée Piégay, une exploitation laitière à l'origine mais tout à fait adaptée au maraîchage puisque bien regroupée, orientée, sud-sud-est, des bâtiments faciles à transformer et



surtout des étangs indispensables pour l'arrosage. Un démarrage idéal puisque les propriétaires l'ont laissé s'installer alors qu'ils étaient encore sur place, il a donc pu avoir sa première production dès le mois de janvier 2021. Au même moment, il a pu racheter une place de marché à Lyon Croix Rousse les mercredis et samedis. Depuis, il

produit tous les légumes de saison qui peuvent pousser à 800 m d'altitude. Florian veut faire de la vente directe et tout superviser, de la plantation à la récolte et la vente sur le marché, en magasin ou ailleurs. Quel bilan tirez-vous de cette première année d'installation ?

« Un bilan plutôt positif, je ne pensais pas en faire autant Mes parents m'ont bien sûr aidé, d'autres agriculteurs aussi, cela m'a permis d'avancer plus vite. J'ai désormais 2 salariés, cela représente 1,5 plein-temps. J'ai eu une

belle



production cette année, les conditions climatiques ne nous ont pas impactées plus que cela. Même sans recul, je suis plutôt content. Je souhaite que mon outil soit le plus pratique possible afin de préserver le bien-être de mes salariés. Si la cueillette est bien sûr totalement manuelle, je

privilégie la mécanisation pour les autres activités dès que cela est possible ». Florian a également d'autres projets, il souhaite doubler sa surface de serres couvertes pour avoir le moins possible à redouter les aléas climatiques et avoir davantage de variétés au printemps et en automne, il souhaite aussi créer dès que possible un espace de vente à la ferme. Avec sa compagne Anaïs, ils ont pu acquérir et emménager dans le bâtiment d'habitation attenant à l'exploitation ; il est ainsi au plus près de son activité. Florian s'investit également au sein des jeunes agriculteurs et notamment pour faciliter les transmissions des exploitations sur le secteur des monts du Lyonnais. Nul doute que son engagement et son dynamisme contribueront à faire des émules dans la profession.



Vous pouvez retrouver Florian sur le marché de la Croix Rousse les mercredis et samedis matin et dans le courant de cet hiver dans son magasin à la ferme les vendredis de 16 h 30 à 18 h 30.

Le Progrès du 12/11/2021



Une assistance assez faible pour cette commémoration du 11 novembre présidée par Benoit Vernaison, maire de Duerne et Albert Jullien, responsable FNACA.

En Passant

Par

DUERNE



Le P'tit Monsieur...6/7

Le 10 avril 1800, on apprend la nouvelle de la condamnation à mort du pauvre Toussaint Grataloux. Alors, dans toute la petite Vendée Lyonnaise, la nouvelle se répand comme une traînée de poudre et arrive jusqu'à Claudine Buisson-Grataloup. Pour cette femme c'est un vrai choc. Elle est saisie d'un grand malaise. Le lendemain, sa santé se dégrade au point qu'elle pense mourir. Le 11 avril elle reçoit l'extrême-onction et fait venir maître Ducreux, notaire à Martin l'Espérance (St Martin en Haut). Elle fait venir aussi ses voisins pour être témoins : Etienne Garin, Jean Pierre Garin, Jean Charvolin, Pierre Brossard, tous cultivateurs, ainsi que 2 autres cultivateurs de Duerne : André Bertrand et Joseph Crozier.

Comme on peut le penser, suite à la condamnation à mort de Pierre Grataloux à sa place, le petit Monsu se cache et se fait plus discret. Pour cela, il est bien aidé par son ami Antoine Louis Guillot, le curé réfractaire, ainsi que par des complicités de Duerne, St Martin en Haut et surtout Thurins.

Les jours suivants, on apprend que la famille Grataloux est intervenue auprès des autorités du département du Rhône et que Toussaint Grataloux va être rejugé en cour de Cassation. Le 25 mai 1800, l'affaire repasse en justice. Les autorités judiciaires ne changent pas d'avis et le pourvoi en Cassation est rejeté. Toussaint Grataloux sera guillotiné. Le 14 juin 1800, Toussaint Grataloux qui est en prison depuis le 4 novembre 1799 sait que sa dernière heure approche. On l'extirpe de sa cellule et on le guillotine. Il a à peine 28 ans. Il rejoint au tableau des martyrs de la petite Vendée Lyonnaise : Jean François Placide Tholance, Aimé Pascal le curé et vicaire de Thurins. Aucun religieux ne s'est manifesté pour empêcher ces crimes.

En cet été 1800, les paysans font les foin dans les Monts du Lyonnais. Le petit Monsu se cache chez lui au Charvolin. Claudine sa femme s'est miraculeusement rétablie et semble revenir d'outre-tombe. Quant à Jeanne leur fille, elle a bientôt dix mois et commence à faire ses premiers pas. Pierre Grataloup commence à être banni par une partie de la population de St Martin en Haut. Il n'ose plus s'y rendre, même pas pour le mariage de sa sœur Claudine Grataloup avec Jean Grand.

A la fin de l'année, le petit Monsu rassemble les chauffeurs du Lyonnais dans un lieu tenu secret. La rencontre se passe dans le bois de la Lienne où il fait établir un vrai périmètre de sécurité et de contrôle. Il commence à avoir des fourmis dans les jambes. Il annonce qu'au printemps prochain, il a un grand projet. Il demande à ses hommes et à Chevalier en particulier de ne plus zigouiller les gens. Depuis l'an dernier, il rumine souvent l'échec de l'attaque de la diligence qui lui est vraiment resté en travers de la gorge. Voilà pourquoi il élabore un nouveau projet pour attaquer une des nombreuses diligences qui transportent de l'argent. Il glane quantités de renseignements et des détails très importants. Il va jusqu'à dans le Forez, reconnaître les horaires et les Postes aux Chevaux où s'arrêtent

les diligences qui transportent des fonds de Clermont à Lyon. Cette fois-ci Pierre Grataloup ne veut plus de royalistes auxquels il impute l'échec de la précédente attaque. C'est décidé, ils seront 19 chauffeurs du Lyonnais et avertit ses hommes de se tenir prêts pour le jour choisi. Il sait que le 8 mars 1801, la diligence de Clermont va passer à Duerne transportant une fortune de 20 000 francs pour le paiement de la solde des soldats de la 19^e Division militaire de Lyon ainsi que 6 000 francs destinés à des particuliers.

Les chauffeurs mâchurés, cagoulés attendent dans les bois de la Lienne près de Duerne et attaquent par surprise les gendarmes qui escortent ce coffre-fort ambulant. Craignant pour leur vie et connaissant la réputation des brigands de la petite Vendée Lyonnaise, les gendarmes n'insistent pas et restent très passifs. Les chauffeurs sont bien organisés et chacun a un rôle précis, quelques-uns défoncent les caisses en bois d'où ils sortent des sacs d'argent. L'attaque est rapide et les chauffeurs s'en vont dans tous les sens mais se retrouvent dans le bois de la Lienne où le petit Monsu fait le partage à parts égales, chacun repartant avec un peu plus de 1 300 francs.

La gendarmerie fait un rapport aux autorités départementales affirmant qu'une cinquantaine de brigands les ont attaqués et qu'ils ont succombés sous le nombre. Une deuxième enquête des autorités rétablit la vérité, surtout concernant le nombre des assaillants.

Le 15 juillet 1801, Bonaparte signe un Concordat avec le Pape, qui rétablit l'unité de l'église en France. Dans la petite Vendée Lyonnaise, la nouvelle est accueillie avec des explosions de joie et les curés réfractaires redeviennent les curés officiels. Ils s'installent dans les églises et prennent leurs distances avec les chauffeurs Lyonnais.

Les autorités départementales en profitent pour écarteler les communes du canton d'Yzeron qui ont été complices et donné le plus de fil à retordre aux républicains. Duerne, Avaize et St Martin en Haut rejoignent le canton de Chausse-Armée (St Symphorien sur Coise) alors qu'Yzeron et Thurins celui de Vaugneray et Montromand celui de Chalier la Montagne (St Laurent de Chamousset).

Pierre Grataloup habitant Montromand, n'est plus dans le canton de son ami le juge de Paix Desgouttes de la Salle mais comme il est dans les bons papiers de celui de St Laurent de Chamousset, cela lui va bien.

Maintenant le petit Monsu peut consacrer plus de temps à son foyer pour aider sa femme à élever les 5 enfants.

Dans le Lyonnais et le Forez, les actes de banditisme diminuent, mais il reste quelques irréductibles.

En 1804 Bonaparte va chez le Pape pour se faire sacrer Empereur des français. Le régime est de plus en plus autoritaire mais qu'importe, la plupart des français sont contents car il a rétabli la religion.